



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR LE PROCHE-ORIENT

Trente-cinquième session

21-22 septembre 2020¹

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

[Madame la Présidente]/[Monsieur le Président],

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les délégués,

1. C'est un honneur pour moi de participer à cette trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient et de m'adresser à vous en ma qualité de Président indépendant du Conseil de la FAO. Il s'agit de la deuxième conférence régionale de la FAO organisée à distance, et je me réjouis que les Membres soient en mesure de tirer parti de l'expérience positive des téléconférences du Conseil et de ses comités qui ont eu lieu plus tôt cette année. Avant de vous faire part d'un certain nombre de réflexions sur les questions qui seront abordées par la Conférence régionale, je tiens à exprimer ma gratitude au Sultanat et au peuple d'Oman de s'être proposés pour accueillir cette réunion importante, qui doit malheureusement se tenir à distance, ainsi que de leur participation à l'organisation de celle-ci.

2. Le Proche-Orient fait partie des régions où la prévalence de la malnutrition et le nombre de personnes qui en souffrent ont augmenté au cours de la dernière décennie. Par ailleurs, l'intensification de l'agriculture et de l'utilisation des ressources a entraîné une dégradation généralisée des sols, de l'eau et de la biodiversité que le changement climatique ne fait qu'accroître. La dégradation des ressources de la région – déjà peu abondantes – est alarmante, et la raréfaction de l'eau constitue un défi de taille, tout comme la prévalence des conflits. Il est évident qu'il faut de toute urgence faire face à ces enjeux en définissant des approches durables en matière d'alimentation et d'agriculture qui soient adaptées au contexte local. Cette Conférence régionale sera l'occasion pour les Membres d'examiner des pratiques durables et novatrices, telles que l'agriculture intelligente face au climat, qui favorisent la résilience dans la région.

3. Lors de la dernière Conférence régionale pour le Proche-Orient, en 2018, les Membres ont demandé que les organismes nuisibles et les maladies transfrontières figurent parmi les priorités les plus urgentes pour la région. Depuis lors, la FAO a mis en œuvre 15 nouveaux projets, d'une valeur totale de 17 millions d'USD, pour traiter ce problème. L'Organisation a élaboré une stratégie régionale de lutte contre le charançon rouge du palmier et a mis sur pied, en 2019, un projet régional axé sur la prévention et la lutte contre les maladies animales transfrontières. Dans le cadre de l'Initiative

¹ Session initialement prévue du 2 au 4 mars 2020, à Mascate (Sultanat d'Oman).

régionale sur la raréfaction de l'eau, la FAO a développé son appui à la planification stratégique et aux politiques et augmenté le nombre des pays visés par cette initiative. L'établissement d'un partenariat régional et d'une plateforme stratégique sur la raréfaction de l'eau est l'un des principaux résultats de ces efforts. Les Journées de la terre et de l'eau, manifestation organisée en Égypte en mars 2019, ont réuni plus de 480 participants venus de 45 pays pour examiner les progrès accomplis face à la raréfaction de l'eau dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

4. La FAO a encore des défis à relever et nos efforts seront toujours liés à l'évolution de la situation dans le monde, dont pour une grande part les conflits, le changement climatique, les migrations et les maladies transfrontières. Le renouveau doit prendre la forme d'un plan dynamique et vivant, qui évolue en fonction de l'expérience acquise. La FAO est aujourd'hui plus nécessaire que jamais, grâce au dynamisme des activités qu'elle mène sans relâche pour accomplir une mission des plus nobles.

5. Je tiens à rappeler l'importance que revêt la présente session, qui permettra d'orienter l'action de la FAO vers un soutien efficace et ciblé en faveur des pays qui sont confrontés à des défis majeurs. Étant donné que les conférences régionales occupent une plus grande place dans la structure de gouvernance de l'Organisation depuis 2009, les Membres réunis ici jouent un rôle essentiel puisqu'ils examinent les activités de la FAO dans la région et définissent des priorités pour ses activités futures. Je suis convaincu que vous saurez vous acquitter de cette tâche importante avec rigueur et enthousiasme.

6. La pandémie de covid-19 et les mesures destinées à freiner la propagation du virus ont une incidence négative, entre autres, sur les moyens d'existence, l'emploi, les activités agricoles et le commerce. Le nouveau coronavirus a des répercussions sur les politiques publiques aux niveaux local, national, régional et mondial, et il importe de prendre en compte les réalités mondiales et locales dans la lutte contre la pandémie. Les Membres participant à la Conférence régionale exposeront les difficultés et les priorités propres à leur pays et à leur région s'agissant de l'impact qu'a eu la pandémie, et qu'elle continue d'avoir, sur les moyens d'existence des populations du Proche-Orient. Il s'agit d'un exercice primordial qui doit permettre à l'Organisation d'orienter au mieux son action. Les Membres auront l'occasion, au titre du point 7 de l'ordre du jour de la Conférence régionale, de se pencher sur les difficultés engendrées par la covid-19 dans la région et de se mettre d'accord sur un plan régional qui leur permettra d'y faire face. Il s'agit d'une démarche essentielle pour remettre la région en bonne voie pour réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

7. Comme vous le savez, le Conseil a approuvé, à sa cent soixante-quatrième session, une réorganisation de l'organigramme du Siège de la FAO qui doit en faire une organisation plus souple, plus dynamique et mieux adaptée aux objectifs visés, qui soit capable d'intervenir rapidement et efficacement pour faire face aux besoins naissants et aux crises qui se profilent. À sa dernière session, le Conseil a accueilli favorablement la création du Bureau des objectifs de développement durable, qu'il considère comme une étape importante dans la participation de l'Organisation au Programme 2030 et l'assistance qu'elle fournit à ses Membres dans la concrétisation de ces objectifs et les activités de suivi et d'examen correspondantes. Le renforcement des centres de l'Organisation raffermira à son tour les liens de collaboration avec d'autres institutions du système des Nations Unies et institutions financières internationales, comme l'exigent le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et la nécessité de travailler en partenariat pour affronter des enjeux complexes aux multiples aspects au niveau des pays.

8. L'Initiative Main dans la main est autre une innovation phare que l'on doit au nouveau Directeur général de la FAO, M. Qu Dongyu, et qui a été accueillie avec satisfaction par le Conseil et ses comités. Il s'agit d'un modèle d'action inclusive et holistique qui vise, d'une part, à forger un large éventail de partenariats et, d'autre part, à tirer parti des capacités de la FAO – sur le plan technique et en matière de données – afin d'œuvrer concrètement en faveur de la sécurité alimentaire et du développement. Toutes les parties prenantes assumeront ainsi, dans la transparence, leurs responsabilités individuelles, tout en concourant ensemble à la réalisation des objectifs de la FAO ainsi que des ODD et du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

9. Prise en main par les pays et pilotée par ceux-ci, l'initiative donne la priorité aux pays dont la population risque de se trouver laissée pour compte. Parmi ces pays prioritaires figurent les petits États insulaires en développement (PEID), les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL), ainsi que les pays qui cherchent à obtenir de l'aide dans le cadre de l'initiative pour gérer les répercussions de la covid-19. Des activités sont en cours dans un certain nombre de pays, et la Plateforme géospatiale de l'initiative a été mise sur pied; des activités de développement des capacités sont prévues pour permettre aux Membres d'y accéder.

10. Cette semaine, les Membres de la Conférence régionale seront informés des contributions essentielles de l'initiative, qui ont pour objet d'accélérer la réalisation des ODD. En mettant en relation diverses parties prenantes, le programme vise à réduire les vulnérabilités des ruraux pauvres grâce à une amélioration des capacités des systèmes alimentaires, tout en utilisant les outils de données de la FAO pour détecter les déficits d'investissement.

[Madame la Présidente]/[Monsieur le Président],

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les délégués,

11. Alors que le Cadre stratégique actuel de l'Organisation touche à sa fin, une tâche majeure nous attend. Les participants à la cent soixante-quatrième session du Conseil ont dit attendre avec intérêt de recevoir les contributions des conférences régionales pour affiner la feuille de route des consultations relatives à ce document important. Les priorités régionales qui seront définies lors de la présente session et de chacune des autres conférences régionales seront l'armature du futur Cadre stratégique, qui s'appuiera également sur les recommandations émanant des comités techniques de la FAO et les indications fournies par le Conseil et ses comités. Le nouveau Cadre stratégique, que la Conférence adoptera à sa quarante-deuxième session, en 2021, sera le schéma directeur qui imprimera à l'Organisation son orientation future, vers la réalisation du Programme 2030 et au-delà de cette échéance.

12. *[Madame la Présidente]/[Monsieur le Président]*, il est clair qu'une action urgente est nécessaire pour relever les défis qui découlent de l'augmentation rapide des problèmes de santé liés à l'alimentation, des dommages causés aux écosystèmes et des menaces dues au changement climatique. Atteindre les ODD d'ici à 2030 suppose de s'occuper de la question des systèmes alimentaires. En 2021, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies convoquera un Sommet sur les systèmes alimentaires, ce qui témoigne de l'importance que le Programme 2030 accorde à l'amélioration de la santé, de la nutrition et des écosystèmes, et du rôle clé que les systèmes alimentaires jouent dans la réalisation de ces objectifs et dans l'accélération de la recherche de solutions aux grands défis mondiaux.

13. Le Secrétaire général des Nations Unies, tout comme le Conseil de la FAO à sa cent soixante-troisième session, en décembre 2019, ont reconnu que la FAO avait un rôle central à jouer dans le Sommet sur les systèmes alimentaires et ont souligné que les Membres devaient participer pleinement au processus préparatoire. À cet égard, un groupe informel des amis du Sommet a été créé pour permettre aux Membres de contribuer aux préparatifs du Sommet.

14. Pour conclure, *[Madame la Présidente]/[Monsieur le Président]*, la Conférence régionale pour le Proche-Orient a un rôle très particulier à jouer du fait qu'elle contribuera à définir les politiques de la FAO, à établir le programme de travail et budget pour le prochain exercice biennal et à élaborer le prochain cadre stratégique, qui sous-tendra l'action de la FAO durant les 10 à 15 prochaines années. La Conférence pourra aussi donner une impulsion à l'action lancée par le Directeur général en faveur de l'innovation et de l'Initiative Main dans la main. Je vous souhaite de mener des délibérations fructueuses qui déboucheront sur des résultats clairs.

15. Je vous remercie de votre attention.